

Image not found or type unknown



Vente d'une parcelle par une commune

Par **claudio**, le **18/07/2008** à **11:36**

propriétaire d'une parcelle sur une commune où je ne réside pas, je viens de découvrir la vente par la commune d'une parcelle appartenant au domaine public de la commune. Cette parcelle joignant la mienne j'étais intéressé par son acquisition. Je me suis procuré l'acte de vente et j'ai constaté qu'il mentionnait que, les riverains consultés, ne se sont point montrés intéressés par cette vente. Or je n'ai pas été avisé de cette vente ni puis demander l'annulation de cette vente et si oui sous quelle forme. Merci.